



## Procédure de consultation

---

### Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication

#### Révision partielle de la loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau

Le présent projet vise à adapter la loi fédérale sur l'aménagement des cours d'eau aux développements actuels et à ancrer l'approche fondée sur les risques dans la gestion des dangers naturels. Il a pour but de garantir durablement la sécurité – gage de la réussite économique de la Suisse – et son financement, malgré le durcissement des conditions socio-économiques et l'évolution des conditions climatiques.

Date d'ouverture: 14 avril 2021

Date limite: 14 juillet 2021

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: disponible uniquement en format électronique

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
[https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/51/cons\\_1](https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2021/51/cons_1)

23 avril 2021

Chancellerie fédérale

